

Pers-Jussy



Bulletin municipal

N° 55 - Octobre 2017

Prochaine parution

Janvier 2018



EDITORIAL DU MAIRE

Le bilan à mi-mandat permet de faire un point de situation sur l'avancement des projets en cours et des travaux engagés, réalisés ou à venir.

Il suffirait pour cela de parcourir les pages du bulletin trimestriel, de lire la revue communale annuelle ou d'assister aux réunions du conseil municipal, mais la tradition impose à tous les exécutifs de faire ce bilan, et c'est bien ainsi.

Après avoir rappelé brièvement les principales réalisations de ces trois dernières années, il y aura lieu de s'arrêter plus longuement sur les projets à venir, qui s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement futur de notre centre-bourg.

En dehors des travaux d'entretien, plusieurs chantiers ont été achevés ou sont en cours d'exécution, en voici les principaux sans entrer dans le détail :

- réouverture de la boulangerie après transformation,
- réaménagement du vestiaire du foot et mise en place de l'arrosage automatique du terrain,
- réfection des voiries de Loisinges, des Cornus, des Roguet, de Jussy et fermeture du passage à niveau des Vuardes après aménagement d'un chemin de desserte,
- création d'un jardin du souvenir au cimetière,
- ouverture d'une micro-crèche et regroupement des activités paramédicales dans les locaux de l'ancienne école,
- équipement de tableaux interactifs tactiles et de PC portables à l'école élémentaire et à l'école des Roguet,
- réfection des toilettes, du hall et de classes à l'école maternelle,
- renforcements électriques d'Ornex, de Chevranges, et du Crétêt,
- poursuite de divers réseaux d'assainissement et d'eau potable en collaboration avec le SRB.

Les projets à venir sont aujourd'hui très avancés. Il s'agit de la construction de la future école de musique, en lieu et place de l'ancienne salle paroissiale située près de l'église, et dont les travaux débiteront en janvier 2018.

Parallèlement sera conduite la déconstruction de deux bâtiments : le centre communal d'animation et le cabinet des infirmières/ostéopathes, très prochainement remplacés par une seule structure qui abritera huit appartements et la bibliothèque. L'ensemble de cette opération sera financée par un bailleur social, à l'exception des surfaces dédiées à la bibliothèque qui resteront à la charge de la commune.

Il est bon de rappeler que l'ensemble de ces locaux aujourd'hui sous occupés, génèrent des coûts de fonctionnement importants et qu'une rénovation devenait financièrement difficile à supporter par la commune, du fait de la structure du bâtiment construite sur plusieurs faux niveaux.

Ces opérations s'inscrivent dans un projet plus vaste de réaménagement du centre-bourg, que nous avons confiées à un cabinet d'urbanistes et que nous présenterons prochainement au cours d'une réunion publique.

D'autres projets sont en cours d'étude, l'agrandissement du cimetière, la voie de desserte des écoles pour ne citer que les plus importants, sachant qu'une réflexion plus large s'impose aujourd'hui concernant les bâtiments du futur, garderie périscolaire, locaux techniques, logements aidés à réaliser dans le cadre du Plan Local de l'Habitat, réhabilitation de la mairie...

Les projets et les idées ne manquent pas mais il y aura lieu de poursuivre une politique financière rigoureuse, sachant que les dotations de l'Etat fondent comme neige au soleil et qu'il nous appartient de prévoir le mode de financement le mieux adapté aux opérations en cours ou à venir.

A mi-mandat, je voudrais remercier l'ensemble de nos concitoyens pour leur confiance et l'équipe municipale qui se dévoue sans compter pour notre belle commune de Pers-Jussy.

Votre Maire, Louis FAVRE

SÉANCE DU 29/06/2017

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 01/06/2017.
- **Reporte** le point suivant : stagiatisation du personnel du service enfance jeunesse.
- Après avoir pris connaissance du décret relatif aux rythmes scolaires, le Conseil Municipal **émet** un avis favorable quant au retour à la semaine de 4 jours ; cette décision sera transmise à Monsieur le Directeur Académique pour validation ou refus.

- Vote les subventions communales 2017 :

850 € - Association des Parents d'Elèves - Pers-Jussy

600 € - Ass. Sportive et Culturelle - Ecole de Pers-Jussy

1 100 € - Cantine scolaire - Pers-Jussy

850 € - Bibliothèque Municipale - Pers-Jussy

200 € - A.I.P.E. (Comité Parents d'Elèves Collège de Reignier)

200 € - F.C.P.E. (Conseil Local Collège de Reignier)

100 € - Foyer Coopératif du Collège de Reignier

100 € - Pages ouvertes

300 € - Banque alimentaire

150 € - AFM Délégation de Haute-Savoie

150 € - ALBEC (Enfants cancéreux)

150 € - Alzheimer Haute-Savoie

150 € - Arc-en-ciel (rêve d'enfants malades)

150 € - Comité Féminin pour le Dépistage

Cancer du Sein - Haute-Savoie

300 € - AFTC Haute-Savoie

400 € - Croix Rouge - Délégation locale

La Roche Reignier

150 € - Comité du Souvenir Français - Reignier

150 € - ADIMC 74 - Persy Cat

200 € - Donneurs de sang - Reignier

150 € - Union des Combattants d'A.F.N. Reignier

250 € - Nous Aussi

100 € - Jeunes Sapeurs Pompiers du pays Rochois

150 € - HandiFestif - Reignier

150 € - La Prévention Routière

100 € - Ligue contre le cancer Haute-Savoie

100 € - Asso. Française des Sclérosés En Plaques

100 € - Ass. Nationale de Soutien aux Missions Françaises en Inde du Sud et Madagascar

100 € - Perrine FM

700 € - GRPT Antigrêle - Reignier

500 € - PERS'Pectives

850 € - Union Sportive de Pers-Jussy

850 € - Ski-club - Pers-Jussy

850 € - Pers-Jussy Vélo

2 000 € - Ecole de musique - Pers-Jussy

200 € - Chorale Arc-en-Ciel - Pers-Jussy

200 € - Les Amis de Pers-Jussy

200 € - La Persjussienne

- Prend **connaissance** du montant du FPIC 2017 (Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales) pour 52 202 €.
Le budget primitif 2017 prévoyant la somme de 43 000 €, le crédit ouvert étant insuffisant, il y a lieu d'effectuer les virements suivants :

Fonctionnement - Dépenses :

Cpte 739223 : FPIC - Augmentation pour 9 210 €

Cpte 022 : Dépenses imprévues - Diminution pour 9 210 €.

SÉANCE DU 29/06/2017 (Suite)

- **Approuve**, sur propositions des commissions concernées, les devis suivants :

Décarroux TP	Pose de 5 conteneurs semi-enterrés et aménagement de la plate-forme de stationnement vers le groupe scolaire (marché à bons de commande) :	34 947,50 € HT
Biolluz SARL	Réfection à l'école maternelle : hall d'entrée, toilettes, carrelage, faïences et sanitaires :	27 431,00 € HT
Assistance Informatique	5 tablettes, 5 portables et un casier mobile pour l'école maternelle :	5 222,85 € HT
	2 tablettes pour l'école des Roguet :	587,64 € HT
Faivre Peinture	Peinture toilettes, hall et couloir à l'école maternelle :	3 243,81 € HT
Digat Sébastien	Peinture extérieure algéco des kinésithérapeutes :	*5 175,00 € HT
C To Com	Création et mise en ligne d'un site web :	2 500,00 € HT
	Assistance, maintenance du site web :	500,00 € HT
Digat Sébastien	Peinture du transformateur électrique de Vercot :	*1 750,00 € HT
Digat Sébastien	Peinture porte extérieure de l'église, côté parking :	*520,00 € HT

(* TVA non applicable selon l'article 293B du Code Général des Impôts)

- **Emet** un avis favorable quant à la proposition de suppression de coupe prévue en 2018 par l'Office National des Forêts (Les Corbassières).

SÉANCE DU 07/09/2017

Le Conseil Municipal :

- **Remercie** le comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont travaillé à la fête de la batteuse.
- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 29/06/2017.
- **Reporte** le point suivant : convention commune/CCAS pour mutualisation de l'urbanisme intercommunal.
- **Ecoute** Mme Nelly GUYOT, architecte, qui présente le projet d'Halpades pour construction de logements aidés et de la bibliothèque au rez-de-chaussée, à la place du centre communal d'animation.

Le dossier de permis de construire devrait être déposé très prochainement.

- **Autorise** M. le Maire, après présentation des dossiers,
* à signer les actes notariés concernant :
 - un échange de terrains entre M. Canart Mme Charlot et la commune (Les Pittet).
 - un échange de terrains entre les consorts Megevand et la commune (Cevins).
 - l'acquisition de terrain pour Chemin Chez Combloux.
 - l'acquisition de terrain chemin du Châble.

SÉANCE DU 07/09/2017 (suite)

- * à nommer un commissaire enquêteur pour lancer une enquête publique concernant :
 - le déclassement d'une partie de l'ancienne route du Four au hameau des Pittet,
 - le déclassement d'une partie du chemin rural dit des Trouilles au hameau des Pittet,
 - le déplacement d'un chemin de servitude au hameau du Four,
 - le déclassement et le déplacement d'une partie du chemin rural dit des Marais au hameau de Lasnelaz.
- Vu le retour de la semaine scolaire à 4 jours, **valide** la mise à jour du règlement intérieur du service enfance et jeunesse et **vote** les tarifs qui seront appliqués le mercredi comme suit :

Tarifs Centre de Loisirs du Mercredi			
Quotient	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée complète
Entre 0 et 500	5 €	7 €	8 €
De 501 à 800	7 €	9.50 €	11 €
De 801 à 1200	9 €	12.50 €	14 €
De 1201 à 1600	11 €	16 €	17 €
De 1601 à 2000	13 €	18.50 €	22 €
De 2001 à 2500	15 €	21 €	25 €
2501 et plus	17 €	22.50 €	28 €

- Ecoute
 - Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, adjointe en charge des ressources humaines, qui fait un point de situation, suite au retour de la semaine scolaire à 4 jours, des contrats de travail et des horaires mis en place pour les agents des services scolaire, enfance et entretien des locaux.
 - M. Patrice DOMPMARTIN, adjoint en charge de la voirie, qui fait part des travaux exécutés durant l'été, à savoir :
 - * la mise en place d'une plateforme pour containers semi-enterrés vers le groupe scolaire
 - * un chemin piétonnier école maternelle – La Crosaz.
 et qui précise que les travaux de sécurité de Jussy devraient reprendre fin septembre après l'étude des réseaux Eaux Pluviales, pose de trottoirs supplémentaires, et de containers semi-enterrés.
 - M. Denis DUPANLOUP, adjoint en charge des bâtiments, qui précise les travaux effectués durant les vacances scolaires, comme suit :
 - * toilettes et peinture de classes et hall de l'école maternelle,
 - * division des anciennes salles de classe en dessous de la mairie pour transfert de l'école de musique durant les travaux,
 - * démolition de l'ancienne salle paroissiale.

REUNION PUBLIQUE

PRESENTATION DE LA CARTE DES ALEAS

par Madame EVANS, responsable du Pôle expertise à Annecy pour les secteurs à risques.

Les hameaux concernés sur la commune :

Chevrance, Vuret, La Collay, Le Biollay

Jeudi 16 Novembre 19h30 à la SALLE COMMUNALE

SÉANCE DU 28/09/2017

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 7/09/2017.
 - Après avoir écouté Mme Frédérique PELLIER, DGS de la Communauté de Communes Arve & Salève, qui présente le projet de convention pour mise en place d'un service commun d'urbanisme entre la commune et la CCAS, **décide** d'adhérer à ce service commun et **autorise** M. le Maire à signer la convention entre les deux collectivités.
 - **Ecoute** M. le Maire qui expose que dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière, il y aura lieu de prévoir les acquisitions foncières nécessaires à ce projet.
 - **Autorise** M. le Maire, après présentation des dossiers, à signer les actes notariés concernant :
un échange de terrains entre M. Mme DUMUID et la commune (Le Châble)
une cession gratuite de terrain chemin du Crétet, le long du lotissement Les Trois Poiriers
 - **Valide** à l'unanimité, les travaux de voirie suivants :
Complément de travaux pour la sécurisation de Jussy selon décompte ci-dessous :

- marché compris avenant:	171 750 €
- pose de deux containers ordures ménagères	4 995 €
- réseaux EP, aménagement divers	87 927 €
- dossier à présenter au Conseil Départemental pour demande de subvention (couche roulement et trottoirs)	69 897 €
- Enrochement pour eaux pluviales au Chemin du Creux du Loup	39 000 €
- A prévoir :
- Busage du ruisseau dont le talus s'effondre en bordure de la Rte d'Epineuse ;
 - Puits perdu à reprendre place du cimetière ;
 - Mise en place d'un double-stop Route de Loisinges / Route de Crédoz ;
 - Mise en place de flèches alternées pont de Navilly.
- **Autorise** M. le Maire à signer un bail emphytéotique avec HALPADES SA D'HLM pour la construction d'un bâtiment de 8 logements locatifs aidés et de la bibliothèque au Centre-Bourg.
 - **Vote** les subventions suivantes :

Aide aux sinistrés des Antilles suite à l'ouragan IRMA	2 000 €
Jeunes agriculteurs pour organisation d'un comice agricole	100 €
 - **Accepte** le devis de Bernard CHENEVAL Services pour réalisation de la revue communale qui s'élève à 4 530 € HT.

REUNION PUBLIQUE
PRESENTATION du PROJET D'AMENAGEMENT
du Centre-Bourg, de l'école de musique et du futur bâtiment « logements et bibliothèque »
Mardi 7 Novembre à 19h30 à la salle communale

Centre Communal d'Action Sociale

Marche avec les femmes pour la vie !

Mobilisons-nous ! Les dons serviront à soutenir le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein en Haute-Savoie.

Samedi 21 Octobre

Stade des Fins - de 9h30 à 11h30

Parcours ludique et accessible à tous



Pendant tout le mois d'Octobre,

la mairie sera éclairée en **rose** pour soutenir cette action

Une conférence médicale "Cancer du sein, 15 ans de prévention, les défis de demain" a lieu le 20 octobre à 17h30 au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux à Veyrier du Lac



Vous êtes retraités à Pers-Jussy ...
Vous rencontrez une difficulté avec votre ordinateur...
A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale,
des bénévoles seront à votre écoute
le **2ème lundi de chaque mois**
de **9h30 à 11h00**.

BIBLIOTHEQUE

Sensibilisation à la langue des signes par Marjorie CHANZY

Vendredi 20 Octobre à 20 heures à la bibliothèque

Explications de la langue des Signes Française dans un temps interactif, présentation du matériel disponible à la bibliothèque et petites pratiques pour des signes basiques.

Entrée libre. Tout est accessible aux adultes et aux enfants.



INFOS DIVERSES

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune **du 19 janvier au 18 février 2018**.
Nous recrutons 5 agents recenseurs.
Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à contacter la mairie au 04 50 31 70 36.

Soirée jeux de société organisée par le CCAS
Vendredi 27 octobre 2017 de 19h à 22h
On peut venir déguisé(e) et apporter un plat salé ou sucré
Salle communale - **Entrée libre**
Ouvert à tous!



SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE (SEJ)

"Le centre de loisirs ouvre ses portes à la Toussaint.
Pour rappel, les horaires d'accueil sont les suivants :
de 07h30 à 09h00 le matin, de 17h00 à 18h30 le soir.

Nous retournons dans nos locaux en maternelle, l'entrée se fait par le portail vert de l'école, la porte d'entrée est tout au fond de la cour à droite.

Nous vous attendons nombreux pour partir vers des aventures toujours plus folles, imprégnées de l'univers de Toy Story.

N'hésitez pas à aller sur le site de la mairie pour plus de renseignements, ou nous appeler au 07 86 55 56 13.



Vers l'infini et au delà !!!!"



A PROPOS DES AVIS D'IMPOSITION

Modification de la présentation des avis d'imposition 2017

Au 31 décembre 2016, le SIGCSPRA – Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région d'Annemasse – (pompiers d'Annemasse), a été dissous et intégré au SDIS 74 – Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie.

Le SIGCSPRA était financé par l'impôt (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie) dans la colonne « Syndicat de Communes » de vos avis d'imposition. Le SDIS est financé par les cotisations des communes.

En conséquence, en 2017, la colonne « Syndicat de communes » va disparaître sur les avis d'imposition, et le taux de financement du SDIS va être intégré au taux communal pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

TAXES FONCIÈRES 2016 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 74 HAUTE SAVOIE

Commune : 211 A PERS-JUSSY

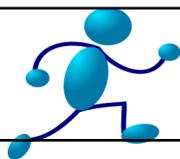
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2015	11,43 %	1,34 %	%	12,03 %	0,319 %	8,11 %	%	
Taux 2016	11,43 %	1,29 %	%	12,03 %	0,196 %	8,11 %	%	
Adresse	636 RTE DE LA COLLAYE							
Base	2523	2523		2523	2523	2523		
Cotisation	288	33		304	5	205		835
Adresse								

Cette colonne est supprimée dans les avis 2017

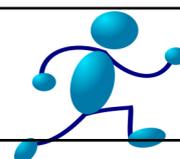
	Avis d'imposition 2016		Pour information	Avis d'imposition 2017
	Taux communal 2016	Taux syndicat de communes 2016	Taux du SDIS 2017	Taux communal 2017 (*)
Taxe d'habitation	11,06	1,30	1,10	12,16
Taxe Foncier bâti	11,43	1,29	1,14	12,57
Taxe foncier non bâti	45,83	5,38	4,56	50,39

(*) Taux communal 2017 = taux communal 2016 + taux du SDIS 2017

DATES À RETENIR



LA PERSJUSSIENNE
Dimanche 15 Octobre à 8 h 30
Départ Stade des Fins



Don du Sang
Jeudi 19 Octobre de 17h à 19h30
 Salle CCA

Soirée Club des Saveurs

Samedi 4 Novembre

Salle communale

AG du Comité des Fêtes

Vendredi 10 Novembre à 20h30

Salle communale

AG de la Bibliothèque

Vendredi 10 Novembre à 20 h

À la bibliothèque

**Toute la population de la commune
 de Pers-Jussy est invitée à la cérémonie
 du 11 Novembre**

au Monument aux Morts à 9 heures

VENTE DE JOUETS

**Samedi 11 Novembre
 de 9h à 18h**
 Au profit de l'association
 ANSMFIS



AG du Ski Club

**Vendredi 17 Novembre
 à 20 h**
 Salle communale



AG Pers-Jussy Vélo

Vendredi 24 Novembre à 20h30

Salle communale

LOTO APE

Samedi 25 et Dimanche 26 Novembre

Salle communale

**La collecte pour la Banque alimentaire
 les 25 et 26 Novembre**

Au supermarché Casino de Pers-Jussy



**Marché de Noël
 de la Cantine Scolaire**

**Samedi 2 Décembre de 10h à 22h
 Dimanche 3 Décembre de 10h à 17h**

Salle communale

Contes de Noël

**Samedi 16 Décembre
 à 10 h**

Salle communale



VŒUX DU MAIRE à la salle communale

Vendredi 5 Janvier 2018 à 20 heures

Tous les habitants sont cordialement invités

